



BMX –Règlement de la Swiss Cup

1. Validité

- a) Ce règlement entre en vigueur le 01.01.11 et règle la BMX Swiss Cup organisée par Swiss-Cycling. Ce règlement est reconduit tacitement si aucun changement proposé n'est accepté et si aucun changement n'a lieu au règlement de l'UCI.

2. Conditions de participation

- a) Tous les détenteurs d'une licence BMX valable pour l'année en cours (licence UCI) ou détenteurs d'une licence journalière, ont le droit de participer aux courses de la Swiss Cup.
- b) Les pilotes étrangers ont le droit de participer à condition d'être en possession d'une licence UCI.
- c) Chaque pilote doit être assuré contre les accidents, incluant les accidents relatifs à la pratique des compétitions de BMX. Il est recommandé à tous les participants de la Swiss Cup de conclure une assurance responsabilité civile privée. Tout détenteur d'une licence accepte de par sa signature les statuts de Swiss Cycling et le règlement présent.

3. Catégories admises

- a) Répartition des catégories:

Boys & Girls –8	
Boys & Girls 9/10	
Boys 11/12 / Girls 11/12	<i>Classement séparé (journalier et général)</i>
Boys 13/14 / Girls 13/14	<i>Classement séparé (journalier et général)</i>
Boys 15/16 / Girls 15/16	<i>Classement séparé (journalier et général)</i>
Men 17+ / Women 17+	<i>Classement séparé (journalier et général)</i>
Cruiser 30+	

- b) Les Girls et Women courent avec les Boys, respectivement les Men du même âge.
- c) Les Girls -8 et les Girls 9/10 forment une seule catégorie avec les Boys du même âge (2 catégories en tout). Aucun classement journalier et général n'est séparé.

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swissstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen
Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch
www.swiss-cycling.ch



- d) Un classement journalier, respectivement général distinct pour les Girls, respectivement les Women, est établi dès la catégorie Boys 11/12 / Girls 11/12.
- e) Les pilotes Junior/Elite prennent le départ dans les catégories Men 17+ / Women 17+.
- f) Les pilotes doivent, le jour de la course, avoir au moins 5 ans révolus.
- g) Les pédales automatiques sont admises à partir des catégories Boys / Girls 13/14.

4. Inscription

- a) Il est possible de s'inscrire, pour chaque course, sur internet à la page www.swiss-cycling.ch. Le délai d'inscription est fixé au jeudi précédent la course.
- b) Les inscriptions sont également possibles sur le lieu de la course moyennant un supplément de CHF 10.- par manche.
- c) Montant des inscriptions par manche:
Men 17+ / Women 17+ CHF 32.- (CHF 30.- + CHF 2.- **)
Challenge CHF 22.- (CHF 20.- + CHF 2.- **)
** CHF 2.- sont prévus pour les coupes des classements généraux.
- d) Il est possible d'obtenir une licence journalière challenge (maximum de trois par an). Ceci est valable pour toutes les catégories Challenge de la Swiss Cup. Le prix d'une licence journalière est de CHF 35.-.
- e) La licence valable doit être présentée de manière spontanée lors du contrôle de présence.

5. Nombre de courses de la Swiss Cup

- a) La Swiss Cup comprend 8 manches dans toutes les catégories. Les sept meilleurs résultats comptent pour le classement général, le moins bon résultat étant tracé.
- b) Les Cruiser 30+ ne courent que 4 manches dont une course sera barrée après la dernière course. Les manches Cruiser 30+ ont toujours lieu le samedi.

6. Répartition des pilotes dans les séries

- a) La répartition des pilotes a lieu selon les règles suivantes:
- b) Les numéros de plaques sont attribués en fonction du classement général de la Swiss Cup de l'année précédente. Pour la première manche, la répartition des pilotes dans les séries se fait sur la base des numéros de plaques.

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swisstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen

Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch

www.swiss-cycling.ch



c) Les pilotes Elite peuvent également prendre le départ avec leurs numéros permanents UCI.

d) Exemples de répartition dans les séries en fonction du nombre de participants:

9-16 pilotes au départ			17-19 pilotes au départ			
Numéro de plaque	Série 1	Série 2	Numéro de plaque	Série 1	Série 2	Série 3
1	X		1	X		
2		X	2		X	
3		X	3			X
4	X		4			X
5	X		5		X	
6		X	6	X		
7		X	7	X		
8	X		8		X	
9	X		9			X
10		X	10			X
11		X	11		X	
12	X		12	X		
13	X		13	X		
14		X	14		X	
15		X	15			X
16	X		16			X
			17		X	
			18	X		
			19	X		

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swisstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen
 Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch
www.swiss-cycling.ch



7. Déroulement des courses

- a) Les horaires officiels de Swiss Cycling doivent être observés à chaque manche.
- b) Chaque course de la Swiss Cup comprend par catégorie:
 - 3 manches de qualification. En cas d'égalité des points, la 3ème manche est décisive.
 - Les quarts et les demi-finales (selon le nombre de pilotes)
 - Une finale et une course de classement.
 - 4 manches pour les catégories comprenant 8 pilotes ou moins. La 4ème manche a lieu avec les finales. En cas d'égalité des points, la 4ème manche est décisive.
 - Les finales D, C et B de toutes les catégories ont lieu en premier et les finales A à la fin. La présentation des pilotes n'est effectuée que pour les finales A.

8. Contrôle de présence

- a) Chaque pilote doit s'annoncer aux heures officielles avec sa licence valable auprès du bureau de course la veille de la course ou au plus tard le même jour.
- b) L'annonce pour les courses du dimanche a lieu le samedi, au plus tard une heure après la fin des courses.
- c) Si les listes de présence ne correspondent pas à la liste des pilotes inscrits, les feuilles de courses des catégories concernées doivent être retirées.

9. Contestations

- a) Les contestations doivent être examinées selon le règlement de l'UCI et le règlement national. Les pilotes ne peuvent pas eux-mêmes déposer de contestation. Y sont seulement autorisés les représentants des clubs et seulement pour les cas suivants:
 - Construction et changement du vélo
 - Classement des pilotes
 - Les points reçus après une course
- b) Les décisions des officiels ne peuvent être pas contestées.
- c) Un recours peut cependant être déposé par écrit contre les décisions des track managers ou des chefs de bureaux de course dans un délai de 7 jours après la course en question et ce, auprès de la commission disciplinaire de Swiss Cycling. Le recours coûte dans chaque cas la somme de CHF 50.00. Ce montant est remboursé au cas où le recours est accepté. Les photos privées ou les vidéos ne sont pas acceptées comme preuves.

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swisstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen
Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch
www.swiss-cycling.ch

10. Aide des parents

- a) Les parents ou les représentants d'un pilote ne sont pas autorisés à accompagner leurs enfants jusqu'au départ ou de les aider lors du départ sous quelque forme que ce soit.

11. Attribution des points

- a) Les points de chaque course de la Swiss Cup sont attribués de la manière suivante:

Finale		9 ^{ème} au 16 ^{ème}	
1 ^{er} rang	46 points	9 ^{ème} rang	24 points
2 ^{ème} rang	41 points	10 ^{ème} rang	23 points
3 ^{ème} rang	37 points	11 ^{ème} rang	22 points
4 ^{ème} rang	34 points	12 ^{ème} rang	21 points
5 ^{ème} rang	32 points	13 ^{ème} rang	20 points
6 ^{ème} rang	30 points	14 ^{ème} rang	19 points
7 ^{ème} rang	28 points	15 ^{ème} rang	18 points
8 ^{ème} rang	26 points	16 ^{ème} rang	17 points
17 ^{ème} au 24 ^{ème}		25 ^{ème} au 32 ^{ème}	
17 ^{ème} Rang	16 points	25 ^{ème} rang	8 points
18 ^{ème} Rang	15 points	26 ^{ème} rang	7 points
19 ^{ème} Rang	14 points	27 ^{ème} rang	6 points
20 ^{ème} Rang	13 points	28 ^{ème} rang	5 points
21 ^{ème} rang	12 points	29 ^{ème} rang	4 points
22 ^{ème} rang	11 points	30 ^{ème} rang	3 points
23 ^{ème} rang	10 points	31 ^{ème} rang	2 points
24 ^{ème} rang	9 points	32 ^{ème} rang	1 point
		Dès le 33 ^{ème}	1 point

- b) Les pilotes classés après la 32^{ème} place reçoivent un point.
 c) Un pilote qui ne prend pas le départ d'une finale sans raison valable n'obtient aucun point.
 d) Au cas où une course ne peut être courue, les pilotes qui en sont affectés sont classés selon les points du classement qu'ils ont accumulés lors des manches de qualification.

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swisstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen
 Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch
www.swiss-cycling.ch

12. Prix

- a) Les catégories Boys, Girls et Cruiser reçoivent les prix suivants:
- b) Les trois premiers de chaque catégorie challenge -12 reçoivent une coupe. Les pilotes classés de la 4^{ème} à la 8^{ème} place reçoivent des prix en nature ou des coupes. Ces prix restent à la libre appréciation des clubs organisateurs.
- c) Dans les catégories Boys et Girls 13/14 et 15/16, les pilotes reçoivent un prix en espèces selon la clé de répartition suivante:

	Boys	Girls (8 pilotes et moins)
1 ^{er} rang	CHF 50.-	CHF 30.-
2 ^{ème} rang	CHF 40.-	CHF 20.-
3 ^{ème} rang	CHF 30.-	CHF 10.-
4 ^{ème} rang	CHF 20.-	Dès 9 pilotes = clé de répartition des boys
5 ^{ème} au 8 ^{ème} rang	CHF 15.-	

- d) Les finalistes A de la catégorie Cruiser 30+ reçoivent des prix en nature.
- e) Les catégories Men 17+ / Women 17+ reçoivent des prix en espèces qui sont calculés comme suit:
- Men 17⁺: Les frais d'inscription* + CHF 300.-
 - Women 17⁺: Les frais d'inscription* + CHF 150.- sans le supplément pour les coupes du classement final

Les prix sont calculés selon les clés de répartition suivantes:

9 pilotes et plus		8 pilotes ou moins	
1 ^{er} rang	40 %	1 ^{er} rang	55 %
2 ^{ème} rang	20 %	2 ^{ème} rang	30 %
3 ^{ème} rang	10 %	3 ^{ème} rang	15 %
4 ^{ème} rang	8 %	4 ^{ème} rang	10 %
5 ^{ème} rang	7 %		
6 ^{ème} rang	6 %		
7 ^{ème} rang	5 %		
8 ^{ème} rang	4 %		

- f) Tout club organisateur d'une course de la Swiss Cup peut à sa guise, augmenter ces prix. Aucun prix n'est prévu pour les pilotes qui n'atteignent pas la finale.

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swisstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen
 Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch
 www.swiss-cycling.ch



13. Classement final

- a) Le classement final de la Swiss Cup est calculé en fonction des points accumulés lors des finales de chaque course. Le moins bon résultat est tracé.
- b) Si plusieurs pilotes ont le même nombre de points après soustraction de la manche tracée, la décision est basée sur le plus grand nombre de victoires, de deuxième rang, troisième rang etc. qui ont été atteints au cours de la saison. Si l'égalité subsiste toujours, le classement de la dernière manche est déterminant, même si il s'agit pour l'un de pilotes d'une des manches annulées.
- c) Pour être classé au classement général, il faut avoir participé à 5 manches minimum.

14. Titre

- a) Le vainqueur dans chaque catégorie (voir chapitre 3) est nommé vainqueur de la Swiss Cup.
- b) Les 8 premiers pilotes du classement général de chaque catégorie remportent une coupe.

15. Qualification pour les Challenge-European-Finals et les World-Challenge:

- a) Afin d'obtenir le droit de participer à une classe Challenge pour la finale des CE, chaque coureur doit être classé au moment de la fin des inscriptions, au moins parmi les 10 premiers de son année. La participation à au moins une course du Swiss Cup avant la finale est obligatoire.
- b) Afin d'obtenir le droit de participer aux Classes challenge aux CM, chaque coureur doit être classé au moment de la fin des inscriptions, au moins parmi les 8 premiers de sa catégorie d'âge. La participation à au moins une course de la Swiss Cup et une course Europa Cup ou finale de l'Europa Cup est obligatoire.
- c) La commission technique BMX peut accorder des dérogations.

16. Grille

- a) Une grille aléatoire (random) conforme au règlement UCI est obligatoire.

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swisstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen
Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch
www.swiss-cycling.ch



17. 18. Photofinish (ou videofinish)

- a) Un système de photofinish est mis en place pour toutes les manches de la Swiss-Cup. Pour pouvoir identifier correctement les pilotes, chaque vélo doit être muni d'une plaque latérale visible des deux côtés du cadre directement installée derrière le tube de potence.
- b) Des numéros directement collés sur le cadre ne sont pas valables.
- c) Les chiffres doivent être de couleur noir sur fond blanc et doivent être d'au moins 8 cm de haut. La largeur du trait des chiffres doit être d'au moins 1 cm. Un fond blanc avec des chiffres de 2 cm de large permettent une meilleure lisibilité sur la photofinish.
- d) Le pilote qui ne respecte pas ces règles, sera, après un avertissement, déclassé et 8 points lui seront attribués (même s'il y a moins de 8 pilotes dans la série).

18. Pro-Section

- a) Seuls les pilotes de la catégorie Men 17+ / Women 17+ peuvent utiliser la Pro-section. Le Club organisateur doit indiquer clairement dans l'invitation si le passage de la Pro-Section est prévu ou pas pour cette catégorie.
- b) Pour des raisons de sécurité ou en cas de mauvais temps, le track-manager peut décider, le jour de la course, de fermer la Pro-section.
- c) Si le passage de la Pro-section est facultatif (ou le Challenge-Gerade ?), un point de « non-retour » doit clairement être indiqué sur la piste. Passé ce point, le pilote ne peut plus changer son choix de passage.
- d) Le pilote qui ne respecte pas ces règles, sera, après un avertissement, déclassé. 8 points lui seront attribués (même s'il y a moins de 8 pilotes dans la série). En cas de récidive, le pilote sera disqualifié.

19. Pantalons

- a) Selon le règlement UCI, le pantalon long doit être ample, fabriqué en matériau résistant à la déchirure (Cordura-Nylon ou jeans) et doit couvrir étroitement les chevilles. Les pantalons en lycra moulants sur toute leur longueur et les pantalons de training ne sont pas autorisés.
- b) Les pantalons courts et amples fabriqués en matériau résistant à la déchirure (Cordura-Nylon) sont autorisés s'ils sont utilisés avec une protection du genou **et** du tibia avec une surface rigide. Les collants portés sous les pantalons courts et sous les protections du genou et/ou du tibia sont autorisés.

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swisstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen

Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch

www.swiss-cycling.ch



20. Plaque frontale:

- Elite Women/Men international	Plaque blanche	numéros noirs
- Juniors Women/Men international	Plaque noire	numéros blancs
- Challenge Women/Men 17 ⁺	Plaque jaune	numéros noirs
- Challenge Boys	Plaque jaune	numéros noirs
- Challenge Girls	Plaque bleue	numéros blancs
- Cruiser	Plaque rouge	numéros blancs

21. Fairplay sur et autour de la piste

- Le pilote doit se montrer loyal et faire preuve de fairplay vis-à-vis des autres concurrents ainsi que des officiels.
- Selon le règlement UCI, un pilote qui ne respecte pas cette règle pourra être sanctionné. Il en pourra être de même si le comportement des parents ou des accompagnants du pilote n'est pas respectueux.
- Tout manque de respect à un officiel pourra entraîner jusqu'à la disqualification du pilote.

22. Dispositions finales

- Tous les cas qui ne sont pas régis par le présent règlement doivent être consultés selon les instructions du règlement UCI et les statuts de Swiss Cycling. Les contentieux sont réglés par la commission des courses. La commission disciplinaire de Swiss Cycling décide en tant que dernière instance.
- Le non-respect du présent règlement peut entraîner des sanctions qui peuvent aller jusqu'au retrait de la licence.
- Les sanctions mentionnées plus haut peuvent être appliquées aux pilotes dont le comportement va à l'encontre des intérêts de la fédération ou qui y nuisent sous quelque formes que ce soit.

Valable dès le 01 janvier 2011 - Règlement établi par la commission technique BMX.

Official Partners:



Official Suppliers: Elite, Zero Motorcycles, Swisstop, Bio Familia, High5

Special Event:



Swiss Cycling

Haus des Sports, Talgutzentrum 27, Postfach 606, CH-3063 Ittigen
Tel. +41 (0) 31 359 72 33, Fax + 41 (0) 31 359 72 39, info@swiss-cycling.ch
www.swiss-cycling.ch